

# Projet éolien de Voie d'Artois et de Voie de Cambrai

Bilan de la procédure de concertation



Ferme éolienne de la Voie d'Artois et Voie de Cambrai  
233 rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 Paris



## Mise en place de la concertation

Bien que les projets de Voie d'Artois et de Voie de Cambrai aient été déposés en deux entités de 6 et 18 éoliennes ils ont été présentés à la population en un seul ensemble.

Les habitants des cinq villages d'Inchy-en-Artois, Lagnicourt-Marcel, Morchies, Pronville, et Quéant ont été conviés aux deux permanences publiques qui ont eu lieu :

- Le mercredi 9 décembre 2015 de 16h00 à 19H00 à la mairie de Pronville
- Le Jeudi 10 décembre 2015 de 16h00 à 19H00 à la mairie de Lagnicourt-Marcel

860 invitations ont été envoyées aux cinq communes le 18/11/2015 qui ont réalisé la distribution dans les boites aux lettres. [Annexe 1](#)

Les documents mis à la disposition du public étaient le dossier de demande d'autorisation d'exploiter dans sa dernière version d'avancement ainsi qu'une plaquette contenant des cartes d'implantation les chiffres clés et photomontages. [Annexe 2](#)

Le format d'échange de type « Permanence publique » permet à toute personne désireuse de s'informer d'arriver à l'heure qu'elle souhaite et d'obtenir des réponses à chacune de ses questions par le personnel d'Energieteam. Un minimum de quatre employés d'Energieteam était à disposition pour répondre aux diverses questions.

## Résultats de la concertation

Presque quarante personnes se sont déplacées au total sur les deux permanences. [Annexe 3](#)

Les questions ont porté pour part sur les généralités de l'éolien et d'autre part sur le projet en lui-même.

**Annexe 1 : Invitations à la permanence publique**

**Annexe 2 : Plaquette de présentation du projet**

**Annexe 3 : Feuilles d'émargement**



## **ANNEXE 1**

## Mesdames, Messieurs

**Objet** : Invitation à la permanence publique du projet de parc éolien de

# Inchy-en-Artois, Lagnicourt-Marcel, Morchies, Pronville, Quéant

Madame, Monsieur,

Projet de parc éolien sur les communes de **Inchy-en-Artois, Lagnicourt-Marcel, Morchies, Pronville, Quéant**.

La société Energieteam, après avoir consulté les conseils municipaux, travaillé avec les administrations et plusieurs experts à la définition du projet, est heureuse de vous convier aux permanences publiques d'information.

Celles-ci se dérouleront :

**Le Mercredi 09 Décembre 2015 :**

- de 16 h à 19 h, à la mairie de Pronville.

**Le Jeudi 10 Décembre 2015 :**

- de 16 h à 19 h, à la mairie de Lagnicourt-Marcel.

ENERGIETEAM sera à votre disposition pour répondre à vos questions.

Au plaisir de vous y voir nombreux !

**Corinne DUBUC**

*Chef de Projets*

06.35.39.96.80

[corinne.dubuc@energieteam.fr](mailto:corinne.dubuc@energieteam.fr)

**Christophe GUILBERT**

*Responsable de projets  
Nord Pas de Calais & Picardie*

06 17 68 31 01

[christophe.guilbert@energieteam.fr](mailto:christophe.guilbert@energieteam.fr)

## **ANNEXE 2**





**energie**  
**TEAM**

## Agence Nord - Siège Social

Parc Environnemental de Bresle Maritime  
1, rue des Énergies Nouvelles  
80460 Oust-Marest

Tél : 03 22 61 10 80 / Fax : 03 22 60 52 95

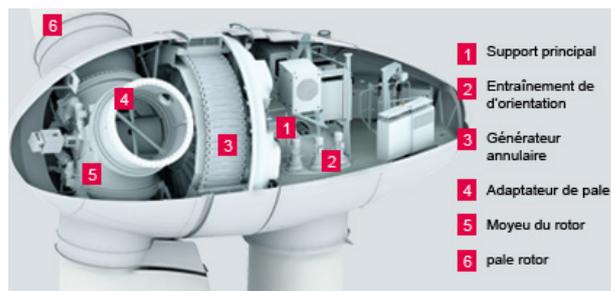
courriel : [agence.nord@energieteam.fr](mailto:agence.nord@energieteam.fr)

Site internet : [www.energieteam.fr](http://www.energieteam.fr)

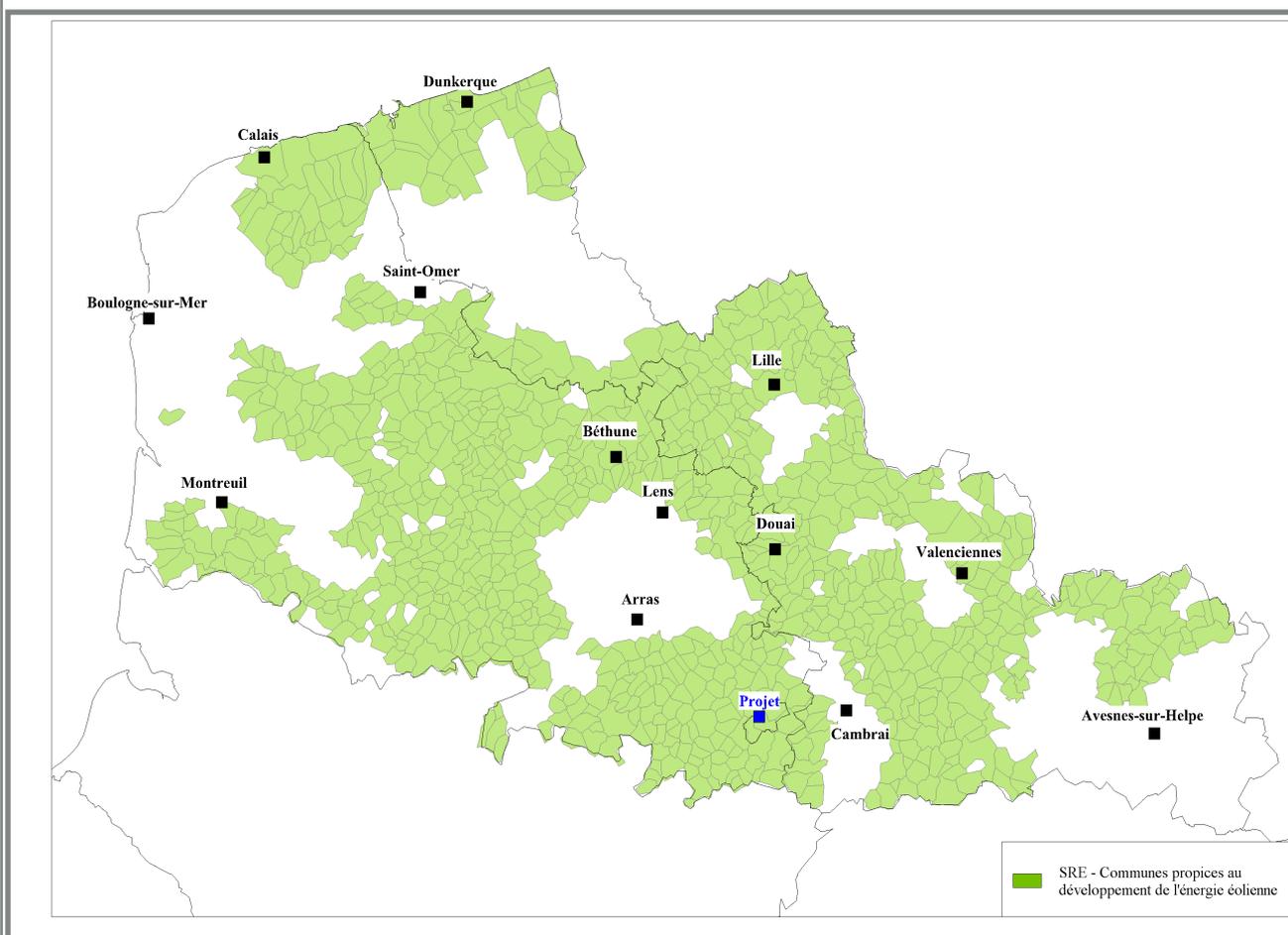
# Projet éolien de l'Enclave

## CARACTERISTIQUES DU PROJET

Nombre d'éoliennes : **24**  
Puissance unitaire : **3 MW**  
Puissance totale du projet : **72 MW**  
Hauteur totale : **149,5 m**  
Diamètre du rotor : **115 m**  
Production estimée par an : **218 GWh**  
Équivalent habitants :  
**29 863 foyers (chauffage élec compris)**  
Tonne Equivalent Pétrole : **18 745 tep**  
Recul aux habitations minimum : **760 m**



## CARTOGRAPHIE DU PROJET DANS LE SRE



D'après le Schéma Régional Eolien (SRE), les communes sont propices au développement éolien.

La zone retenue se situe dans une zone favorable à l'éolien sans contraintes majeures sur le milieu naturel, sur le milieu technique il apparaît cependant la présence du VOR de Cambrai impactant la zone entre 10 et 15 km.



**energie  
TEAM**

**Légende :**

**Parc éolien :**

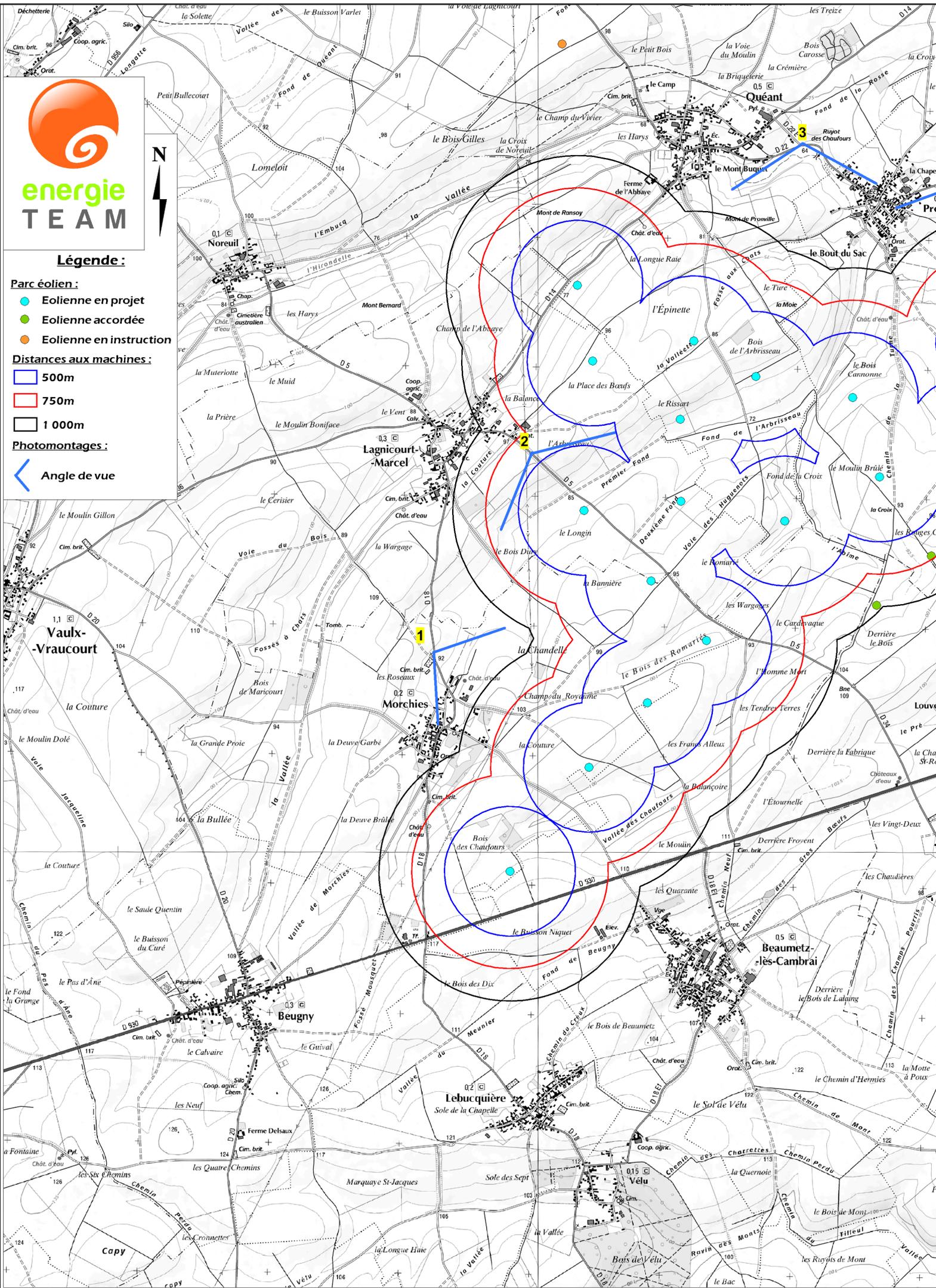
- Eolienne en projet
- Eolienne accordée
- Eolienne en instruction

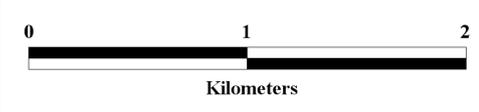
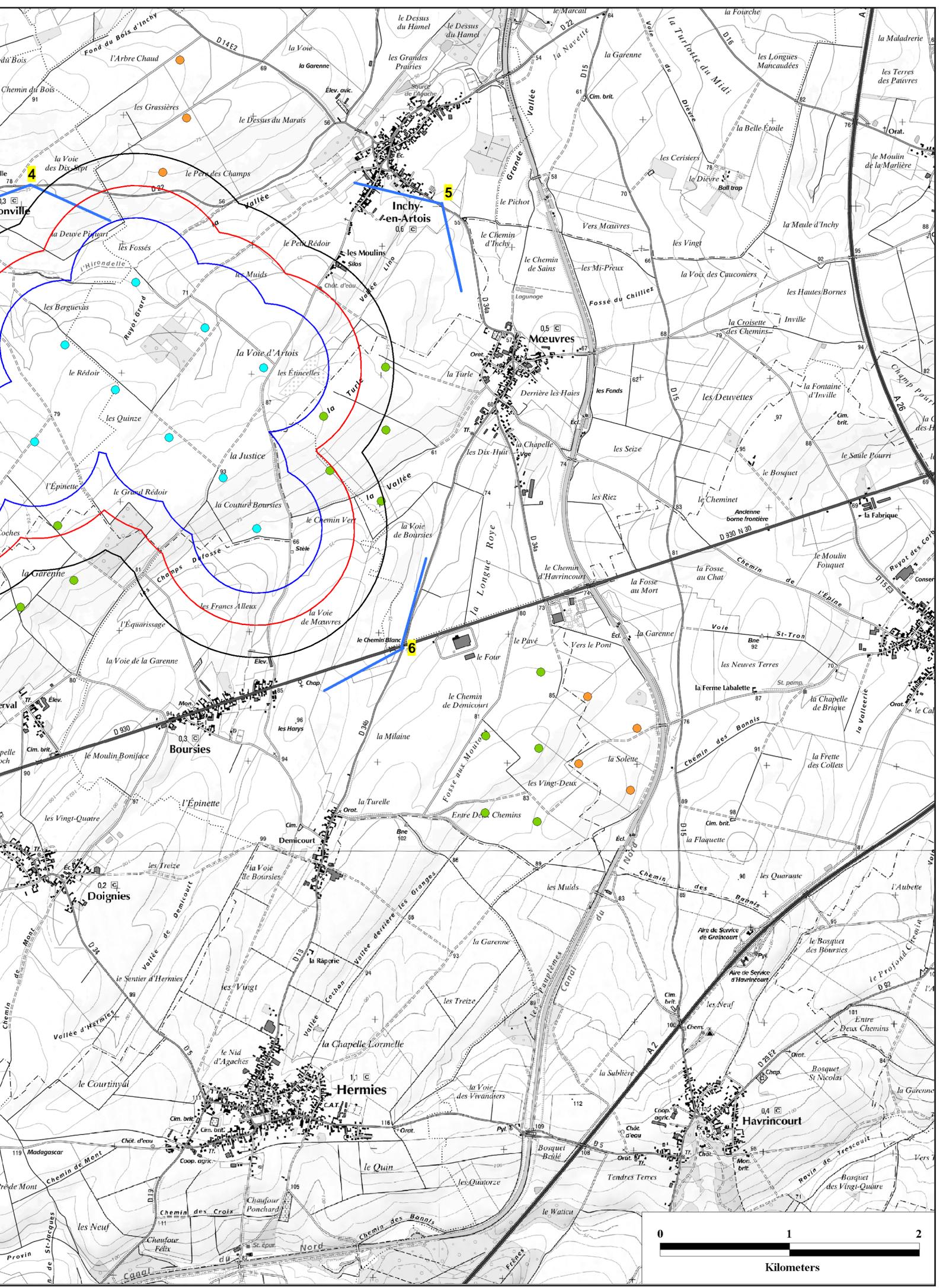
**Distances aux machines :**

- 500m
- 750m
- 1 000m

**Photomontages :**

- ↙ Angle de vue





**Zone visible du parc éolien d'RP****Point de vue n°1** (voir carte page précédente)

Vue depuis l'entrée de Morchies, près du cimetière Britannique, sur la D18 Eolienne la plus proche du point de vue à environ 1,4 km.

**Zone visible du parc éolien d'RP Global****Point de vue n°2** (voir carte page précédente)

Vue depuis la sortie de Lagnicourt-Marcel, sur la D5 en direction de Doignies. Eolienne la plus proche du point de vue à environ 600m.

**Point de vue n°3** (voir carte page précédente)

Vue depuis la sortie de Quéant, sur la D22 en direction de Pronville. Eolienne la plus proche du point de vue à environ 1,7 km.



**Global**

entre Morchies et Lagnicourt-Marcel.



**Zone visible du parc éolien d'RP Global**

**Zone visible**



**Point de vue n°4** (voir carte page précédente)

Vue depuis la sortie de Pronville, sur la D22 menant à Inchy-en-Artois.  
Eolienne la plus proche du point de vue à environ 1,1 km.

**Zone visible du parc éolien d'RP Global**

**Zone visible du parc**



**Point de vue n°5** (voir carte page précédente)

Vue depuis la sortie de Inchy-en-Artois, sur la D34a menant à Moeuvres.  
Eolienne la plus proche du point de vue à environ 1,8 km.



**Point de vue n°6** (voir carte page précédente)

Vue depuis le croisement de la Départementale 930 et de la Départementale  
Eolienne la plus proche du point de vue à environ 1,4 km.



**du parc éolien d'RP Global**



**éolien d'RP Global**



**Parc éolien d'RP Global**

## HISTORIQUE DU PROJET

<b>Décembre 2013</b>	Energieteam identifie l'opportunité de développement d'un projet sur la plaine comprise entre les communes de Boursies, Beaumetz-les-Cambrai, Lagnicourt-Marcel, Pronville, Quéant, Morchies et Inchy-en-Artois. Ce projet vient en densification de deux projets précédemment développés par RP Global sur le site.
<b>Février 2014</b>	Prise de contact avec les maires des communes de la zone concernée. Premiers contacts avec les propriétaires et exploitants potentiellement concernés.
<b>Mai 2014</b>	Présentation devant le conseil municipal d'Inchy-en-Artois et de Lagnicourt-Marcel.
<b>Juin 2014</b>	Présentation devant le conseil municipal de Boursies et de Pronville.
<b>Juillet 2014</b>	Délibération des conseils municipaux de Lagnicourt-Marcel et de Pronville en faveur du projet.
<b>Ete 2014</b>	Début des études environnementales sur site.
<b>Septembre 2014</b>	Présentation de l'avant-projet aux élus de la communauté de communes d'Osartis-Marquion.
<b>Novembre 2014</b>	Présentation devant le conseil municipal de Morchies et de Queant. Délibération du conseil municipal d'Inchy-en-Artois en faveur du projet. Délibération partagée du conseil municipal de Morchies sur le projet
<b>Janvier 2015</b>	Délibération du conseil municipal de Quéant en faveur du projet. Réalisation des mesures acoustiques sur le site.
<b>Février 2015</b>	Présentation d'un point d'avancement devant les cinq maires concernés par le projet au siège d'Energieteam à Oust-Marest, visite d'un parc éolien en fonctionnement à Saint-Quentin-la-Motte.
<b>Mars 2015</b>	Présentation devant l'AFR d'Inchy-en-Artois.
<b>Avril 2015</b>	Présentation devant l'AFR de Lagnicourt-Marcel et devant l'AFR de Quéant.
<b>Juin 2015</b>	Nouvelle présentation devant le conseil municipal de Morchies. Nouvelle délibération du conseil municipal de Quéant en faveur d'EnergieTEAM.
<b>Octobre 2015</b>	Validation de la variante définitive d'implantation.
<b>9 et 10 Déc 2015</b>	Permanence publiques de présentations du projet aux mairies de Pronville et de Lagnicourt-Marcel. Les habitants des cinq communes ont été invités à ces permanences publiques.

## L'ETUDE SUR L'ENVIRONNEMENT

L'étude d'impact du projet sur l'environnement a été réalisée par des Bureaux d'Etudes indépendants et spécialisés.

L'étude d'impact comprend les volets suivants :

- **Volet naturaliste** : étude de la faune terrestre, de la flore, des oiseaux et des chauves-souris.  
Une analyse bibliographique ainsi que des prospections de terrain sur une année complète ont permis d'appréhender les enjeux et d'en tenir compte dans la définition du projet.
- **Volet paysage et patrimoine** : analyse paysagère et étude des enjeux vis-à-vis des éléments patrimoniaux (monuments historiques, sites emblématiques) et réalisation de photosimulations.
- **Volet acoustique** : étude de l'impact acoustique du projet par la réalisation de mesures chez les riverains et de simulations acoustiques.

Ces études font partie intégrante de la demande d'Autorisation Unique qui est le dossier à déposer auprès de l'Administration pour instruction pendant une année, avant avis du Préfet.

Après l'obtention de l'autorisation, un suivi environnemental (oiseaux et chauves-souris) sera réalisé conformément à la réglementation, une fois au cours des trois premières années puis une fois tous les dix ans. Des mesures acoustiques seront également réalisées pour contrôler la conformité du parc.

## **ANNEXE 3**







